

D. La plus-value d'expertise?—R. Oui.

M. ILSLEY: Où avez-vous pris l'évaluation pour les actions de la catégorie "A" et celles de la catégorie "B"?

Le TÉMOIN: Dans les livres de la compagnie.

M. SOMMERVILLE: A quel montant sont-elles évaluées dans les livres de la compagnie?

Le TÉMOIN: \$1,061,314.

M. ILSLEY: Sur quoi cette valeur est-elle basée? Quelle est la base de l'évaluation des actions sans valeur au pair?

M. SOMMERVILLE: Elle équivaut à peu près à \$20 l'action.

Le TÉMOIN: C'est un chiffre d'inventaire qui porte les obligations à la valeur de l'actif dans la *Robert Simpson Company*.

M. ILSLEY: Basée essentiellement sur une expertise.

Le TÉMOIN: Oui.

M. Sommerville:

D. La balance, la plus-value et l'expertise?—R. Oui.

D. Ce montant ne représente pas des espèces versées à la compagnie?—R. Non.

D. Dans cette mesure ce montant de \$23,000,000 ne représente pas des espèces?—R. La plus-value a été éliminée du chiffre de \$23,000,000.

M. Factor:

D. Pourquoi dites-vous que vous éliminez les actions ordinaires de la compagnie exploitante?—R. Parce qu'elles sont détenues par la *Simpsons Limited Company*, et dans la fusion les intérêts entre compagnies ont disparu. Le pourcentage des gains après la dépréciation par rapport à la mise de fonds effective, c'est-à-dire avant la déduction de la plus-value, est montré pour chacune des dix années: en 1924, 10 p. 100; en 1925, 11.6 p. 100; en 1926, 14.3 p. 100; en 1927, 15.1 p. 100; en 1928, 12.9 p. 100; en 1929, 8.7 p. 100; en 1930, 7.5 p. 100; en 1931; 4.9 p. 100; en 1932, 4 p. 100; en 1933, 3.8 p. 100.

M. Sommerville:

D. Tout ceci comprend les allocations de plus-value?—R. Oui.

D. Y compris les actions ordinaires?—R. Oui.

D. De Simpson?—R. Cela comprend toutes les actions dans les mains du public.

M. ILSLEY: L'évaluation de \$5,000,000 y est incluse.

Le TÉMOIN: Oui.

M. ILSLEY: C'est dans le \$23,000,000?

M. SOMMERVILLE: Elle l'est dans ce sens que...

Le TÉMOIN: Le montant des valeurs émises après la plus-value d'expertise a été éliminé pour montrer les gains si des valeurs n'ont pas été émises pour le montant de la plus-value.

M. ILSLEY: C'est bien; je ne comprends pas très bien, mais j'en ai une vague idée.

Le TÉMOIN: Le dernier chiffre est le pourcentage de la mise de fonds effective.

M. SOMMERVILLE: Oui.

Le PRÉSIDENT: Continuez.

Le TÉMOIN: Les opérations des différentes unités de l'organisation seront expliquées plus tard. Le magasin de Toronto a toujours procuré la plus grande partie des gains, quoique dans les quatre dernières années ses profits aient considérablement diminué.